

Compte-rendu de la commission extra-municipale « Transition Energétique » du 8 décembre 2018

Présents : JM Tarantini, L. Ackermann, O. Ulrich, JM Dyon, JN Causse, JM Taillandier

Toutes les informations développées ci-après constituent des avis ou propositions, destinés au Conseil Municipal.

1. Point sur Casserousse :

L'ASEC (Association de Sauvegrade des Eaux de Casserousse) a sollicité un avocat pour engager des poursuites contre la commune de Chamrousse, le Préfet, l'Agence Régionale de Santé ou autres sur la base d'une infraction à la loi sur l'eau. L'ASEC a entamé un dialogue avec le laboratoire de contrôle des eaux de la Grenouillère et il en résulte que trois critères d'analyse apparaîtraient non conformes : pollens, résistivité et streptocoques. Les deux premiers sont bénins, le troisième ne l'est pas.

Des démarches concernant à la fois l'eau et le projet Espace Naturel Sensible Lac Achard ont été menées, la première auprès du conseiller départemental en charge du domaine, l'autre auprès d'un conseiller départemental membre du groupe de travail SPER et adjoint à Echirrolles, et la troisième auprès de 3 sénateurs, membres du groupe, « Etudes économiques de la montagne » dont le président de ce groupe et Frédérique Puissat, sénatrice de l'Isère.

2. Les mesures qualité de l'air ont déjà commencé, avec 2 points de mesure : un sur la Mairie, l'autre à l'école. Les résultats seront publiés sur le site internet de la commune. Diagnostic énergétique de la commune : déjà fait mais à reprendre. Ecoles à énergie positive : mettre des compteurs de calories sur les tuyaux de chauffage.

JM Dyon évoque les centrales solaires villageoises : une tentative sur la commune mais non suivie d'effets ; il existe, dans le cadre de la Métro, 2 organismes oeuvrant dans ce sens : Solaire d'ici-Energ'y Citoyennes et Enercoop Rhône-Alpes qui ont déjà des réalisations à leur actif sur la Métro.

3. Plan Air Énergie Climat Territorial :

Après le vote du Conseil Municipal pour l'adhésion de notre commune au Plan Air Énergie Climat Territorial de la Métropole, la commission a travaillé sur la charte d'engagement et les actions en cours ou à renforcer.

Axe 1- Aménager le territoire pour consommer moins et s'adapter au changement climatique :

- dans le cadre du plan d'urbanisme, la commune s'est attachée à mieux préserver les espaces naturels et agricoles, mieux gérer les écoulements d'eaux pluviales, réserver les emprises nécessaires à la réalisation de voies piétonnes et cyclables, etc....
- un plan de gestion forestière a été adopté,
- la très mauvaise qualité de l'eau potable fait l'objet de procédures diverses et difficiles pour retrouver la qualité précédant les terrassements de pistes à Chamrousse,
- l'éclairage public est en cours de remplacement et sera éteint une partie de la nuit, ce qui devrait réduire de près de 60% la consommation électrique et réduire d'autant la pollution lumineuse. Un article du Bulletin Municipal incitera les particuliers à réduire aussi leurs éclairages extérieurs.

Axe 2 - Diminuer de la dépendance de l'habitat aux énergies fossiles en améliorant la qualité thermique des logements :

- les 7 logements publics sont propriété de l'OPAH qui sera saisi par la commune pour des améliorations thermiques. Deux nouveaux logements sociaux privés ont fait l'objet d'un diagnostic avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Métropole grenobloise (ALEC) qui suit les travaux réalisés dans ce cadre,
- pour tous les habitants, nous avons proposé une opération caméra thermique et diffusé des informations sur les diagnostics et rénovations thermiques,
- les campagnes de la Métropole et de l'Alec sont reprises dans le Bulletin Municipal, dont la prime air bois.

Axe 3 - Se déplacer plus sobrement en préservant la qualité de l'air :

- l'aménagement en cours de la piste cyclable de Tavernolles à Eybens devrait permettre l'augmentation du nombre de cyclistes, mais les aménagements cycles et piétons restent à engager sur la commune. Ils sont inscrits dans le programme métropolitain et réservés au PLUI,
- des améliorations du service des bus à la demande sont demandées et un travail d'informations répétées est nécessaire pour améliorer la fréquentation des transports en commun, entre autres pour les bus 65 et 67 à Tavernolles.

Axe 4 - Consommer et produire localement en limitant l'impact sur l'environnement :

- l'agriculture et l'élevage bio sont très importants et reconnus. Ils se développent sur notre commune. De plus, en proposant aux habitants de participer aux récoltes, ils contribuent au lien social,
- le magasin de producteurs locaux et le marché sur la place du village sont très fréquentés,
- des progrès sont à rechercher au niveau de la restauration scolaire et autres animations comportant des repas, buffets et buvettes.

Axe 5 - Réduire l'impact du patrimoine et des services :

- un diagnostic énergétique a été réalisé avec l'ALEC et a servi de base à des améliorations en cours d'étude entre autres et notamment pour les déperditions thermiques des locaux des services techniques municipaux,
- les transformations et agrandissement du campus scolaire et de la Maison Pour Tous ont permis d'améliorer les qualités thermiques d'ensemble et d'installer des capteurs solaires. Leur mise en service sera effective en 2019,
- des analyses de la qualité de l'air seront réalisées dans les mois à venir en différents points de la commune.

Axe 6 - Mobiliser les acteurs pour construire ensemble la Transition Energétique :

- la commission extra-municipale "Transition Energétique" propose des actions à la Municipalité et mène les campagnes d'information citées dans les axes 1 à 5,
- le Bulletin Municipal diffuse les informations du PAECT métropolitain, les compte-rendus de la commission "Transition Energétique" d'Herbeys, etc.
- la restauration scolaire et l'école sont sources importantes de consommation énergétique et de production de déchets.

La commission a donc décidé d'engager une réflexion avec la Municipalité, les enseignants et les parents d'élèves sur ces deux thèmes. Un référent élu et un membre non élu de la commission sont désignés pour engager un état des lieux (notamment quels déchets et quelles quantités?), et des propositions : JN Causse et JM Dyon,

- production d'énergie solaire locale : les mêmes référents sont désignés pour faire le point des organismes et procédures disponibles pour équiper les toitures privées et publiques.

4. Début de la 2e tranche de remplacement des luminaires publics : après débat, la commission propose au Conseil la modulation de l'éclairage selon les horaires suivants :

21h / 23h : modulation de 50 % de l'intensité lumineuse (qui correspond à + de 50 % de réduction de l'énergie électrique),

23h / 05h : extinction totale,

05h / 6h30 : 50 % de l'intensité lumineuse.

5. Divers :

PLUi : demande aux services de la Métropole d'une réunion explicative à Herbeys.